



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 14 janvier 2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze janvier à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BESSETTES - BLANC - CAUQUIL - CURETTI - FABRIES - GROS - TACCONE - VIALA B. - VIALA D. - MMES COUGNENC - DURIS - GILBERT - RABOU - SEGUR - MM BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - COLOMBIER - COMBET - FOUILLADE (Suppléant) - GALZIN - JEANZAC - LENCOU - MAUREL - MAZARS - PECH (Suppléant) - SARRAN - VANDENDRIESSCHE.

N° 2014/12

**Objet : Budget Annexe Médiathèques 2013 : décision modificative n°1 -
Virement de crédits**

Monsieur le Président détaille les virements de crédits du Budget 2013 proposés pour le Budget Annexe Médiathèques.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la décision modificative n°1 du Budget Annexe Médiathèques prévoyant des virements de crédits comme détaillées ci-dessous :

| Objet des dépenses | Diminution sur crédits | | Augmentation des crédits | |
|--|------------------------|---------|--------------------------|---------|
| | Chapitre et article | Sommes | Chapitre et article | Sommes |
| Frais de télécommunications | 6262 | 45,00 € | | |
| Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion | | | 6718 | 45,00 € |

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 16 janvier 2014.

Raymond GARDELLE